

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance publique du 29 avril 2019

Reçu le 20 MAI 2019
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Convocation adressée le 23 avril 2019
Compte rendu affiché le 7 mai 2019
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 9

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf du mois d'avril, à 16 heures, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 23 avril 2019 par Monsieur Loïc GRABER, président, s'est réuni salle Berlioz, au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Monsieur Loïc GRABER.

Présents : MM. GRABER, LAFOND, RUDIGOZ, Mmes PICOT, SANGOUARD

Excusés : MM. CHABRIER, CORAZZOL, MALESKI, Mmes GAILLIOUT, IEHL, REYNAUD

Absente : Mme DE LAVERNEE

Procuration : M. CORAZZOL à M. GRABER
M. MALESKI à M. GRABER
M. CHABRIER à Mme PICOT
Mme GAILLIOUT à Mme SANGOUARD

Secrétaire : Mme SANGOUARD

N°2019-11 : Attribution du produit 2018 des dons et legs

Rapporteur : Monsieur Loïc GRABER

Chaque année, la Ville de Lyon perçoit pour le compte du conservatoire les produits de divers dons et legs institués dans le passé par de généreux donateurs au bénéfice des élèves les plus méritants de l'établissement, selon des critères d'attribution définis par les dispositions testamentaires.

Le produit 2018 des dons et legs est réparti comme suit :

- Legs VALLAS :	16 137,21 €
- Legs PASSINGE :	3 490 €
- Legs TEILLIERE :	2 697,27 €
- Legs TEYSSEIRE :	20 €

Concernant les legs VALLAS et PASSINGES, les conditions d'attribution sont similaires et précisent que le Conseil d'Administration du Conservatoire déterminera souverainement chaque année la manière dont seront choisis les élèves bénéficiaires et décidera comme il jugera à propos s'il décerne un ou plusieurs prix ou bourse. Depuis le changement de nature juridique de l'établissement, il appartient désormais au comité syndical de décider annuellement de la répartition des produits disponibles.

Je propose de récompenser les élèves du Conservatoire :

- ayant obtenu leur diplôme (DEM, DEC ou DET)
- inscrits cette année en Cycle de perfectionnement ou en licence
- méritant par leur implication dans les projets du Conservatoire

52 élèves seront récompensés par ces legs et percevront une bourse de 377 €.

Pour le legs TEILLIERE, il a été décidé, en conformité avec les souhaits du donateur, d'instituer une bourse d'étude de 762,25 €, renouvelable deux ans, à un ou plusieurs élèves méritants du Conservatoire de Lyon titulaires d'un DEM ou DEC, admis en cycle d'orientation post DEM notamment le cycle de perfectionnement et le cycle de formation spécialisées et ayant émis dans la formulation de leurs contrats d'étude le souhait d'une orientation vers les métiers de la pédagogie.

3 élèves seront récompensés par ce legs et percevront donc une bourse de 762,25 €.

Les legs BAVOILLOT et CLOT n'ont pas généré de produit en 2018.

Enfin, le montant du legs TEYSSEIRE ne permet pas son attribution à un élève.

Compte tenu des propositions et explications ci-dessus,

Le comité syndical, à l'unanimité,

✓ **attribue** comme suit les produits 2018 des legs :

Legs VALLAS

ABE	Hiroki	Clarinette	PERF	377 €
AKAEDA SANTESSON	Luca	Orgue	PERF	377 €
ANDRIANANTENAINA	Elodie	Piano Jazz	PERF	377 €
ASANBEKOVA	Leili	Piano	PERF	377 €
BALMELLE	Barnabé	Flûte à bec	PERF	377 €
BARTHOD	Fanny	Théâtre	COP2	377 €
BONNETAIN	Marine	Culture mus des XX et XXI siècles	LICENCE	377 €
CARBONNEL	Romane	Piano	PERF	377 €
CHAMP	Marwane	Violoncelle baroque	PERF	377 €
CHRETIEN	Antoine	Piano	PERF	377 €
COINTET	Lucie	Violon	PERF	377 €
DELAY	Emma	Danse contemporaine	PERF	377 €
DELORME	Alexandra	Harpe	PERF	377 €
DEMANGEAT	Camille	Trompette	LICENCE	377 €
DURAND	Antoine	Violon	PERF	377 €
DURAND--SAINT-GUILLAIN	Alix	Chant lyrique	PERF	377 €
EDOUARD	Adriel	Piano	LICENCE	377 €
FERRAND	Arthur	Clarinette	PERF	377 €
GENELOT	Mathieu	Saxophone	LICENCE	377 €
GIBERT	Maxime	Violon	PERF	377 €
GIPPET	Nathan	Percussions	PERF	377 €
GONG	Tea-Jun	Piano	LICENCE	377 €
GONG	Ze	Piano	PERF	377 €
HURPEAU	Léa	Piano	PERF	377 €
INGOLD	Samuel	Clarinette	PERF	377 €
JAZERON	Gretel	Piano	PERF	377 €

Legs TEILLIERE

BOURRELLY	Caroline	Danse contemporaine	PERF	762,25 €
FAVRE	Lara	Violon	LICENCE	762,25 €
SICLIER	Hugo	Clarinette	PERF	762,25 €

Legs PASSINGE

KIM	Hana	Piano	PERF	377 €
KIM	Jiwon	Piano	PERF	377 €
KLIEMANN	Gaïa	Piano	PERF	377 €
KOIZUMI	Fumika	Basson	PERF	377 €
LACOUR	Mathilde	Flûte	PERF	377 €
LECANU	Adrien	Violoncelle	PERF	377 €
MARJOLLET	Iban	Saxophone	LICENCE	377 €
MAUMUS	Alexis	Violoncelle	PERF	377 €
METZGER	Louise	Violon	PERF	377 €
MOUTOT	Amélie	Clarinete	PERF	377 €
OLAVE SOLER	Laura	Alto	PERF	377 €
POMA	Irene	Flûte	PERF	377 €
RENAUD	Pauline	Violoncelle	PERF	377 €
REYNAUD	Emma	Flûte à bec	PERF	377 €
ROBERT	Joseph	Percussions	PERF	377 €
SERVOIR	Valentin	Percussions	PERF	377 €
SONG	Tae Kyung	Clarinete	PERF	377 €
SUDUROVA	Mariia	Piano	PERF	377 €
THELOT	Louis	Violon	PERF	377 €
VALLOT	Coline	Hautbois	PERF	377 €
VAYSSE	Lucas	Piano	PERF	377 €
WACHE	Jean	Basse Jazz	PERF	377 €
WAHL	Gauthier	Théâtre	COP2	377 €
WANG	Chenxu	Clarinete	PERF	377 €
WENDLING	Terry	Percussions	PERF	377 €
ZERONIAN	Baptiste	Clavecin	PERF	377 €

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le Président,



Loïc GRABER